

CONFEDERE

Journal d'information du Valais romand

Hebdomadaire fondé en 1861
JAA Sion Fr. 1.50

Rédaction-Info:

Case postale 216 - 1920 Martigny Tél. 027 722 65 76 - Fax 027 722 49 18
www.confedere.ch - Courriel: redaction@confedere.ch

DECouvrez
NOTRE ASSORTIMENT
POUR VOS MISES EN BOUTEILLES

CHAILLLOT SA
Sion
CONDITIONNEMENT & EMBALLAGE
KELLERREIBEDARF

DES SPECIALISTES
A VOTRE SERVICE
DE LA VINIFICATION
A LA MISE EN BOUTEILLES

Rte de la Drague 14, 1950 SION
Tél. 027 323 67 21 - 027 323 67 22

Supremat, conviend, unique...

le 316m

CAFÉ RESTAURANT
L'316m

Chasse et brisolée
Fully - 027 746 43 66

CONFEDERE

forum | abonnement | archives | pub | liens | impressum

La une

La une

Culture

Débat
d'idées

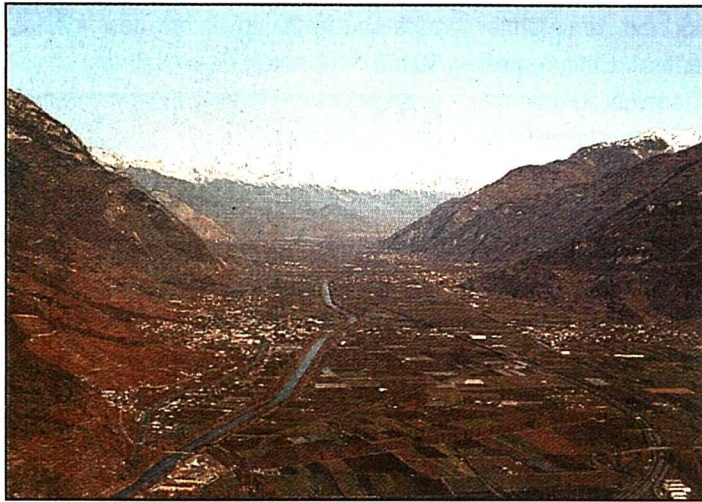
Politique
cantonale et
communale

Economie

Politique
fédérale

Les gens

Valais



Le village, la commune, là commence la démocratie.

L'ENQUÊTE DE LA UNE

Les communales

Lundi 15 novembre toutes les chancelleries communales auront reçu les listes des candidats dans les exécutifs communaux et que le peuple devra désigner dans organes communaux.

Tout est rôdé. Ici pas d'observateurs étrangers pour constater le bon déroulement du scrutin, les partis traditionnels: PDC, PRD, PS se disputeront

pas moins de mille sièges d'autorités communales pour gouverner 280'000 habitants répartis sur plus de 150 communes.

La démocratie quoi.

La seule question de ce scrutin est de savoir, outre des listes indépendants, des partis plus implantés localement que sur le plan canton, si l'UDC présentera des candidats, où et

combien.

Cette formation qui a obtenu un siège au Conseil national en 2003 avec près de 13% des voix parviendra-t-il à percer sur le plan communal?

C'est la grande inconnue.

Est-ce une formation structurée localement ou bien ses succès ne sont-ils que le résultat d'un engouement national et d'un vote de mécontentement? Quoiqu'il en soit tous ceux qui se présentent aux élections communales et qui seront élus et s'activeront pendant quatre ans à gérer au mieux les affaires quotidiennes, auront bien mérité du pays et de l'idéal démocratique.

C'est ce sens civique qu'il faut saluer à quelques jours du dépôt de listes et des élections.

Adolphe Ribordy

ARAFAT

Le vieux leader palestinien se meurt. Inquiétante farandole autour d'un seul homme, qui tenta sa vie durant de donner un pays à son peuple.

Qu'il ait été terroriste, révolutionnaire, sa cause est juste. Elle l'est d'autant plus qu'Israël qui conteste un sol digne de ce nom aux Palestiniens a eu les mêmes attitudes, les mêmes comportements durant tout le 20^e siècle pour parvenir à ses fins.

Un Etat palestinien naîtra à coup sûr après sa mort, parce qu'on ne peut sacrifier un peuple de 2 millions d'individus au nom d'un texte religieux vieux de 3000 ans.

MALADIES RADICALES

Pascal Couchepin a trop de fer dans son sang, le président du PRD Rolf Sweiger a trop de stress dans sa tête et voilà que le PRD a publié, ces derniers jours, plus de bulletins médicaux que de positions politiques.

Mais bon, l'homme étant un être vivant, il est normal que des maladies le touchent. Le PRD devra donc, après la démission de son président, trouver un nouveau président. Se tournera-t-il vers quelques élus fédéraux ou bien trouvera-t-il un homme ou une femme hors sérail qui saura donner du dynamisme au Grand Vieux Parti. Six mois pour le savoir.

CONFEDERE

forum | abonnement | archives | pub | liens | impressum

La une

La une

Culture

Débat
d'idées

Politique
cantonale et
communale

Economie

Politique
fédérale

Les gens

Valais

AH! LES TAXES

Sur chaque appareil mécanique qui sert ici de l'essence, là des cigarettes, de la musique, des aliments, etc., l'Etat prélève une taxe qui n'a aucune justification en elle-même. Ces taxes datent de plus de cinquante ans quand ces appareils étaient un luxe commercial. La distribution automatique a aujourd'hui gagné toutes les sociétés civilisées, et les taxes font de la discrimination. Les vieux systèmes sont taxés, les nouveaux ne le sont pas.

Les administrations fiscales sont conservatrices et le degré de réflexion et d'adaptation n'y est pas très développé!

A9

Ouf! le tunnel de Glion est rouvert.

Pendant quelques mois le trafic pourra s'en donner à cœur joie sur l'A9. Après ce sera le retour aux files d'attente.

Les administrations cantonales de travaux publics se frottent le ventre, les CFF pensent avoir fidélisé le client, il n'en reste pas moins que l'activité économique a pâti de ces travaux

Le Valais touristique estime à 80 millions de francs la perte subie. Si l'on ajoute le temps perdu en heures de travail, on mesure les dégâts. Déduisons des déclarations d'impôts les heures perdues, logique non ?

À DIRE VRAI...

La poisse! Nous avons un président qui possédait toutes les qualités pour présider avec intelligence le parti radical suisse et voilà que le sort, la maladie, le contraignent à renoncer à une fonction qui lui allait comme un gant! Avant toute chose, adressons à Rolf Schweiger, et à son épouse, un message de réconfort et de solidarité. En formons le vœu qu'il surmonte cette épreuve et qu'il puisse reprendre ses activités publiques et privées au plus tôt.

Ainsi, notre parti devra-t-il gérer, ces prochaines semaines, la quatrième succession depuis 2001! L'expérience accumulée et la sagesse du comité directeur feront que la transition se passera sans encombre. Dans quel état d'esprit se déroulera la procédure de choix? Disons que la commission ad hoc, composée de cinq membres et chapeauté par Fritz Schiesser, le président du Conseil des Etats, (suite en page 3)

Arlequin

Léonard Bender

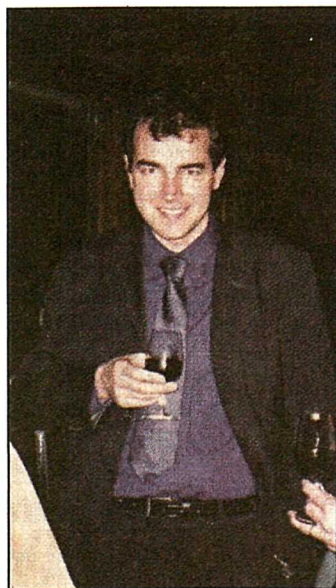
EN CHUTE

Taxer les athées!

On vit semble-t-il un siècle religieux, enfin surtout d'affrontements religieux et il y a des idées saugrenues qui font surface.

Etrangement l'une d'entre elles émane du conseiller national Christophe Darbellay qui consiste à solliciter, par une taxe ou un impôt, les contribuables sans confession, pour soutenir le financement de l'aide au développement. En Suisse le régime de prélèvement de l'impôt ecclésiastique varie d'un canton à l'autre. A Genève les églises le prélèvent elles-mêmes avec l'aide de l'Etat. En Valais c'est tout compris et le membre d'une confession non reconnue doit faire une demande expresse pour être soustrait à l'impôt. En toile de fond il y a la liberté de conscience. Taxer les incroyants c'est une manière bien chrétienne de considérer que la liberté de penser a un prix. Avant celui qui fumait sa pipe au lieu de fréquenter la messe du dimanche était amendable. Le Tribunal de Monthey avait amendé un Val d'Illien pour cette faute vers 1870.

Hé! Christophe si l'on taxait les tailles XXL ou de plus 1m90?



Nouveaux impôts M. Darbellay?

La une

Culture

Débat d'idées

Politique cantonale et communale

Economie

Politique fédérale

Les gens

Valais

HISTOIRE

De la Constitution



La philosophie démocratique du XIX^e siècle met à mal tant le Pacte de 1815, qui n'a pas été soumis au vote populaire, que la Diète, sorte de conférence d'ambassadeurs munis d'instructions avec peu de pouvoir. Dès 1831 différentes combinaisons sont discutées, tel le projet Rossi qui propose Lucerne pour capitale de la Suisse. On veut bien d'une réforme mais pas n'importe laquelle et les débats se prolongeant outre mesure, la Diète charge, en août 1847, une commission d'élaborer un projet de nouvelle Constitution. Malgré les compromis nécessaires, le passage d'un Pacte

confédéral à une constitution fédérative est mené « tambour battant ». En juin 1848 la Diète fédérale arrête les dispositions de la nouvelle constitution; les députés de treize cantons et demi acceptent immédiatement tandis que d'autres tels les délégués Bernois réservent leur vote et que les cantons « primitifs » se prononcent contre, invoquant leurs droits religieux. Au cours d'août la Constitution est soumise à votation populaire dans les cantons. Malgré le « non » des « Petits Cantons », du Valais, de Zoug et du Tessin, le « oui » de Zürich, Berne, Vaud, Fribourg, Glaris et Lucerne permet à la Diète de constater que la Constitution est acceptée par 15 fi cantons soit près de deux millions d'habitants et rejetée par 6 fi cantons représentant environ trois cent mille votants.

Le 12 septembre par 16 fi voix la Diète proclame la constitution en vigueur, les opposants se soumettant à la majorité. Le 6 novembre une salve de 155 coups de canon salue la séance constitutive à Berne de la nouvelle Assemblée fédérale qui, le 16, élit le premier Conseil Fédéral. Enfin le processus se termine ou presque le 28 novembre par la désignation de Berne comme siège du gouvernement. A la fin octobre dernier, les chefs d'Etat de l'Union Européenne, réunis à Rome, ont signé le traité constitutionnel européen; il incombe maintenant aux différents Etats membres de ratifier, par le Parlement ou par référendum, cette nouvelle Constitution concoctée par le Président Giscard.

Hergé

MARTIGNY

Galerie Latour

Du 13 au 28 novembre, sous l'égide de « Prisme d'Art » la galerie Latour expose les œuvres de 27 peintres et 4 sculpteurs, « un panorama de l'Art d'aujourd'hui en France ». A noter que l'association Prismes d'Art, réunit 110 artistes adhérents. Le vernissage aura lieu le 20 novembre dès 18 h.



La galerie Latour, à Martigny, Place de Rome 3.

SAXON

A l'école des Arts Contemporains

L'EPAC (école professionnelle des arts contemporains) propose deux expositions: « Reflets » de May-Lin, vernissage le 12.11 à 18 h 30 et « diplômés 04 » travaux des 4 élèves, Gabriel Bréchet, Hélène Polito, Amanda Schwander et Laure Fuchs - voir ci-contre - dont le vernissage aura lieu le 13.11 à 19 h. A voir jusqu'au 18.12 à Saxon, route du Village 39. Voir aussi: www.epac.ch



Une planche de Laure Fuchs sur une nouvelle de Colette « Lune de pluie ».

La une

Culture

Débat d'idées

Politique cantonale et communale

Economie

Politique fédérale

Les gens

Valais

SION

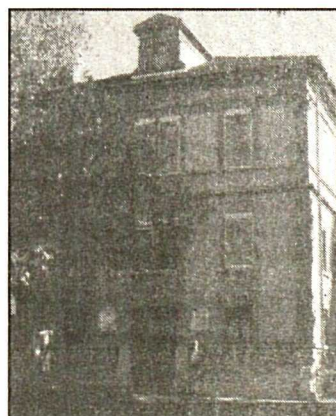
Anniversaire au musée cantonal d'histoire naturelle

Le musée cantonal d'histoire naturelle fête ses 175 ans. Ce vénérable ancêtre a été créé en 1829 sur proposition du Père jésuite Etienne Elaerts et avec l'aide de la commune de Sion. Installé d'abord dans l'enceinte du collège de Sion, il s'est rapidement développé recevant de nombreuses collections de minéraux et de coquillages, base du musée.



Le père Etienne Elaerts

De fructueuses collaborations avec le monde scientifique et culturel valaisan - Laurent Justin et Raphael Ritz, familles Ambuel et de Torrenté, chanoines Rion et Baechtold, Ignaz Venetz, Heinrich Gerlach - contribuent au développement des collections. En 1892 le musée s'installe avec le collège et la bibliothèque cantonale dans le nouveau bâti-



le musée d'histoire naturelle de Sion

ment construit à l'avenue de la Gare 42 dont il occupe la partie centrale. En 1947 il est transféré dans le bâtiment actuel, l'ancienne salle de gym du collège. Cet anniversaire sera dignement fêté samedi 13 novembre en présence des autorités, conservateur et invités, animé par nombre de conférences, débats et présentations.

Dow



pour mieux connaître notre faune

SUR AGENDA

- Exposition**
Jusqu'au 23.12 Foyer de jour « Chantovernt », r. des Ecoles 9, Martigny, huiles et aquarelles de Monique Voeffray. A visiter les lundis et vendredis de 14 à 17 h.
- Exposition**
Jusqu'au 28.11 Vidondée Riddes, photographies de David Max. Tous les jours sauf le lundi, de 14 à 18 h.
- Théâtre**
Le 17.11 à 20 h 15 Théâtre de Valère Sion « Roman de familles ». Théâtre de la Jacquerie, Paris. Réserv. Ticket Corner ou au théâtre les soirs de spectacle dès 19 h 15, 027 322 30 30.
- Exposition**
13.11-5.12 au Château de Venthône peintures de Jacques Biolley et bijoux de Réjane Bitz-Salamin, je-di de 15 à 18 h. Vernissage 12.11 à 18 h 30.
- Festival de Théâtre**
Caves de Courten à Sierre, 12.11 à 20 h « Les petites félures » de Claude Bourgeyx; 13.11 à 20 h, « Mémoires d'un Rat » de Pierre Chainé. Réserv. OT 027 455 85 35.
- Expo**
13-27.11 Galerie d'Art Carray Martigny peintures de Véronique Carron, avec Annick Langer et Marlyse Moulin. Me-ve 15 h-19 h, sa 11 h-19 h - di 15 h-18 h. Vernissage 13.11 à 16 h.
- Cinéma Martigny**
Casino: 12-13-15-16.11 à 20 h 30, 14.11 à 16 h et 20 h 30, 14 ans, « Un long dimanche de fiançailles »; 14.11 à 14 h, 7 ans, « Gang de requins », à 18 h 30, 14 ans, « Alien VS. Predator ».
- Corso:** 12-13-15.11 à 20 h 30, 14.11 à 14 h 30 et 20 h 30, 10 ans, « L'enquête corse »; 13-14.11 à 17 h, 16.11 à 20 h 30, 10 ans, « Carnets de Voyage », vo sous-titrée.

IMPRESSUM

Editeurs et composition: Société coopérative le Confédéré
Rédacteur responsable: Adolphe Ribordy
Impression: Impress SA Sion
Rédaction-administration: 11, rue du Grand-Verger (1^{er} étage), CP 216, 1920 MARTIGNY
 Tél: 027 722 65 76 - Fax: 027 722 49 18 - Portable: 079 628 01 88
 E-mail: redaction@confedere.ch
Service de publicité: Publiannonces
 Responsable: Daniel Marti
 079 628 13 23
 Publiannonces
 16, rue des Creusets - 1950 SION
 Tél: 027 322 42 41 - Fax: 027 322 42 46
 E-mail: confedere@publi-annonces.ch

Gstaad? Verbier? Santa Fe!
 La nouvelle
HYUNDAI Santa Fe 4x4 V6

Fr. 38950.- Prix net, TVA incluse.

Moteur 2.7 litres V6, 173 ch, traction 4x4 permanente, boîte automatique à 4 rapports, ABS, 4 airbags, climatisation automatique, intérieur cuir, radio/CD.

CLIP AUTOMOBILES SA
 CONCESSIONNAIRE DIRECT OFFICIEL HYUNDAI
 Route Cantonale - 1964 CONTHEY
 Tél. 027 346 64 24 - 027 346 16 28 - Fax 027 346 48 74

Tout compris
HYUNDAI
 Le N°1 coréen. www.hyundai.ch

CONFÉDÉRÉ

forum | abonnement | archives | pub | liens | impressum

Débat d'idées

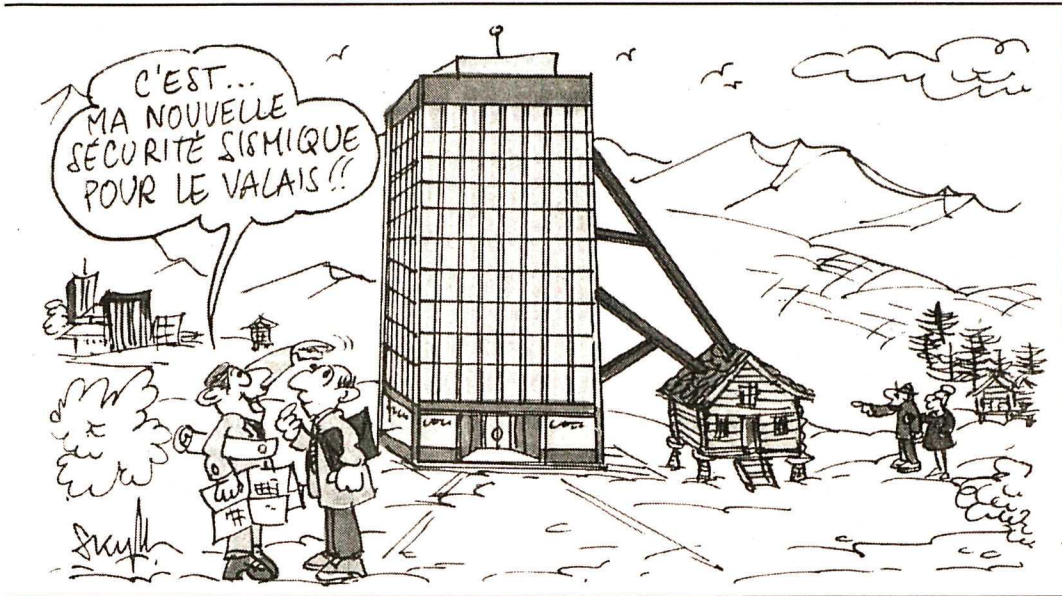
ÉDITO

La terre frémit

Le Valais pourrait être terre de séismes sismiques. Les anciens se souviennent du fameux tremblement de terre de 1946 qui a fait apparaître le lac souterrain de Saint-Léonard. Ce site est devenu depuis une attraction touristique! Mais l'histoire officielle ne retient pas de grands tremblements de terre qui auraient détruit des lieux et des vies. C'est bien la nature montagneuse du Valais qui a le plus fait souffrir les habitants: inondations par le Rhône, glaciers qui s'effondrent, pans de montagne en mouvement éboulements et avalanches. Mais grâce aux progrès scientifiques, on sait aujourd'hui que les plaques tectoniques africaine et européenne se rencontrent aux Alpes valaisannes. Ainsi quand vous admirez notre paysage alpin, certaines montagnes sont africaines et d'autres bien de chez nous.

La société moderne a vu se construire dans nos vallées des barrages, des grands immeubles, des tunnels. Sont-ils menacés et ces ouvrages pourraient-ils, à leur tour, menacer les habitants qui y vivent? Les normes de sécurité sont telles que si un tremblement de terre survient et détruit un barrage le séisme aurait auparavant enlever tout espoir aux habitants. Donc ne nous faisons pas peur inutilement. Ceci d'autant plus que si le réchauffement de la terre continue les grandes villes côtières de la planète pourraient bien avoir les pieds dans l'eau et ce désastre là serait bien plus grave. Et puis en Valais, pas de volcan, pas de raz de marée, pas d'océan menaçant, juste un frémissement de la croûte terrestre de temps en temps... Bref, la quiétude.

Adolphe Ribordy



CHÔMAGE

Hausse saisonnière

Avec 5132 chômeurs et un taux chômage de 3,7%, le Valais enregistre la plus forte hausse du chômage en octobre (+ 523 chômeurs et + 0,4 point). Cette augmentation est due uniquement à l'effet saisonnier (+ 402 chômeurs dans la branche de l'hôtellerie) et n'indique pas une détérioration de la situation conjoncturelle. La hausse saisonnière d'octobre s'est ralentie par rapport à l'année dernière (+ 681 chômeurs et + 0,5 point). Sur le plan suisse, le nombre de chômeurs a progressé de 1570 pour atteindre 147'911 et le taux de chômage est resté stable à 3,7%. Le taux de chômage valaisan est ainsi à nouveau identique à la moyenne suisse. Les demandeurs d'emploi valaisans sont au nombre de 8286 à la fin octobre (+ 599). En raison de l'effet saisonnier, le chômage a fortement augmenté dans le secteur tertiaire (+ 439), en particulier dans la branche de l'hôtellerie-restauration et la fin des vendanges produit une légère reprise du chômage dans l'agriculture.

CONFÉDÉRÉ

forum | abonnement | archives | pub | liens | impressum

Débat d'idées

SUISSE

Revivifier le fédéralisme

Le 28 courant, le peuple et les cantons voteront aussi sur la réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons (RPT). Cette réforme-répartition est l'un des volets de ce qu'on appelle la réforme de l'Etat. Rappelons pour mémoire qu'il s'agit du toilettage de la constitution de 1874, puis ensuite de la réforme de la justice, des droits populaires et de la direction de l'Etat. La mise à jour a abouti à la constitution de 1998, acceptée en 1999. La réforme de la justice concernait surtout le Tribunal fédéral. Elle a été acceptée en 2002, après que les Chambres aient refusé que le Tribunal fédéral devienne Cour constitutionnelle. La réforme des droits populaires, en fait une mini-réforme, après que les Chambres aient refusé d'entrer en matière sur le projet du

Conseil fédéral. Cette mini-réforme a été acceptée en 2003. La réforme de la direction de l'Etat fut adoptée en 2003 par le Conseil des Etats sous la forme d'un gouvernement à 9 membres et d'une présidence de 2 ans sans réélection consécutive. Je ne me souviens plus si le Conseil national a refusé le texte du conseil des Etats ou s'il ne s'est pas encore prononcé. Aujourd'hui, le peuple et les cantons sont appelés à se prononcer sur la première étape de la réforme du fédéralisme (RPT). C'est un projet d'envergure, ambitieux et surtout nécessaire car, comme le dit le Conseil fédéral: des grains de sable se sont immiscés dans les rouages de la collaboration entre la Confédération et les cantons. L'inefficacité et la confusion ont pris le dessus. Dans une première étape, celle sur laquelle nous voterons le 28 novembre

2004, il est procédé aux modifications constitutionnelles nécessaires. Plus de 20 articles de la constitution doivent être modifiés. Le livret des explications du Conseil fédéral en donne le texte complet. Il s'agit de clarifier (desenchevêtrer les tâches entre la Confédération et les cantons. En principe, les cantons en auront plus, par conséquent plus de responsabilités et plus de dépenses. Pour compenser ces nouvelles dépenses, dans une deuxième étape, différentes lois dont celle sur la péréquation financière seront modifiées. Le peuple pourra avoir le dernier mot en vertu du référendum facultatif. Enfin, dans une troisième et dernière étape, le Conseil fédéral soumettra au Parlement la dotation nécessaire aux 3 instruments que sont la péréquation des ressources, la compensation des charges et la compensation des cas de

rigueur. Là aussi, la législation nécessaire à cette troisième étape sera soumise au référendum facultatif. Ce qu'il faut dire, c'est: - que tout le monde veut rajeunir le fédéralisme, - que les divergences sont dans les détails, toujours très importants car il s'agit de sous (cf. les explications du Conseil fédéral page 9) - que c'est un sujet complexe qu'il vaut la peine de bien étudier, car il s'agit de revivifier le fédéralisme en rendant aux Cantons certaines tâches qui leur reviennent en vertu du principe de subsidiarité qui sera expressément introduit dans la Constitution (art. 5a) - qu'il faut absolument éviter de répéter les erreurs commises sur le paquet fiscal.

Aloys Copt

À DIRE VRAI...

(suite de la page 1)

remplira son mandat dans un climat serein. En effet, les structures actuelles du parti - que l'on doit d'ailleurs à Rolf Schweiger - sont suffisamment solides pour parer à ce type de situation. Le débat sur la « professionnalisation » de la fonction est ouvert. Il est légitime et n'échappera pas à la sagacité des instances responsables. Ce qui est en cause, ce sont les exigences requises pour assumer une telle charge. A cet égard, il convient de noter que ces exigences auront plutôt tendance à s'élever ces prochaines années. Il est donc juste d'adapter les « conditions d'embauche » aux temps nouveaux. A dire vrai, je ne verrais rien de choquant à ce que l'on prévoie, par exemple, une plus forte rémunération pour une plus grande implication dans la fonction présidentielle!

Léonard Bender

confedere@publi-annonces.ch

Pour vos annonces dans le Confédéré

REGIE PUBLICITAIRE PRESSE & INTERNET

EN LIGNE DIRECTE AVEC VOS IDÉES



Rue des Creusets 16
1950 Sion
Tél. 027 322 42 41
Fax 027 322 42 46

La une

Culture

Débat d'idées

Politique cantonale et communale

Economie

Politique fédérale

Les gens

Valais

GRAND CONSEIL

Un bon budget mais

La session du Grand Conseil qui s'est ouverte lundi a comme point principal de son programme l'examen du budget 2005.

Le Valais contrairement à d'autres cantons a su, parce qu'il dispose d'armes législatives de gestion mais aussi par l'imposition annuelle, par de nouvelles entrées de recettes fédérales, avoir des comptes (on parle de 50 millions de mieux pour 2004) et un budget équilibré. Mais la présentation de ces chiffres mérite cependant une approche plus fine. C'est ce qu'a fait M. François Gianadda, chef du Groupe radical lors du débat d'entrée en matière:

En préambule, et puisque nous vivons à l'heure américaine, j'aimerais citer une formule célèbre « Where there is a will, there is a way ». La volonté dont il est fait état dans notre assemblée, session après session et plus particulièrement lors de l'examen du budget, est celle d'économiser ou plus précisément de gérer au mieux le denier public. Cette notion est concrétisée par le principe du double frein

aux dépenses et à l'endettement.

Quant au chemin, à la solution, il appartient au Grand Conseil de la définir et au Conseil d'Etat de l'exécuter. Nous avons décidé par ailleurs la mise sur pied d'une commission de mesures structurelles. L'examen du budget qui nous est soumis aujourd'hui fait apparaître au premier abord un résultat très satisfaisant puisque le compte de fonctionnement dégage un excédent des recettes de 1,9 million et que les investissements sont autofinancés à 103.6%. Le double frein aux dépenses et à l'endettement est ainsi respecté.

Cependant, nous notons d'emblée trois éléments qui tempèrent singulièrement cette vision idyllique à savoir:

- le volume global des investissements brut est en baisse en comparaison avec le compte 2003,
- les dépenses de fonctionnement augmentent de 4,8%, les recettes de fonctionnement de seulement 1,8%,
- la capacité d'investissement

est en forte diminution. Ceci résulte directement du fait que le conseil d'Etat n'a pas pris toutes les mesures touchant au compte de fonctionnement, notamment en ne respectant pas le personal stop prôné par le parlement. Nous y reviendrons lors du débat de détail.

En bref: on ne dépense pas moins, on amortit moins, on investit moins et on prévoit d'encaisser plus.

Concernant le rapport de la commission « mesures structurelles », notre groupe constate que la position de cette commission quant à l'acceptation du budget 2005 est identique à celle de la COFI, sous réserve de sa proposition de renoncer à la refacturation aux communes de la participation aux charges sociales pour les enseignants de la scolarité obligatoire. Le mieux parfois est l'ennemi du bien. Le groupe radical accepte cette proposition de la commission structurelle, mais entend dans sa majorité qu'elle soit liée au fait que lors de la révision du statut de l'enseignant, qui devra être

mise en œuvre dans les quatre ans à venir, cette problématique soit réglée de manière complète et cohérente. Il déposera le cas échéant un postulat dans ce sens.

Enfin, nous nous en tenons à la position de la COFI. Nous acceptons l'entrée en matière et acceptons le projet de budget aux conditions suspensives suivantes:

- recherche d'une réduction des dépenses pour un montant de 10 millions rubrique 31 (dépenses générales) et 36 (subventions sans caractère d'investissement), sans toucher à l'enseignement obligatoire. Il est bien entendu également que toutes les recettes et économies supplémentaires devront être affectées au remboursement de la dette.
- maintien du rabais sur la valeur cadastrale des bâtiments. C'est le lieu de rappeler que le parlement a récemment accepté d'augmenter contre notre avis l'impôt sur les véhicules à moteur, que le passage du système prénumérande au système postnumérande a conduit à des rentrées fiscales

supplémentaires très importantes que nous avons d'ailleurs prévues, que de nombreux valaisans sont propriétaires de leur logement ce qui est un facteur de stabilité économique et sociale voire politique, ce que la majorité ferait bien de se souvenir à côté d'un argument fiscal pour des contribuables investissants dans notre canton ou qui y prennent résidence. Ajoutons pour faire bonne mesure que le taux d'imposition de la propriété foncière est élevé et qu'il vaudrait mieux d'abord se soucier des disparités régionales et temporelles dans la manière d'apprécier la valeur des immeubles.

Notre groupe, bien évidemment, sera conséquent une fois de plus et ne proposera pas d'augmentation et donc pas d'aggravation du budget 2005. Finalement nous sommes certains que le conseil d'Etat saura répondre aux conditions posées car « Were there is Willy, there is a way »!

François Gianadda député

La une

Culture

Débat d'idées

Politique cantonale et communale

Economie

Politique fédérale

Les gens

Valais

ÉLECTION DU CONSEIL D'ÉTAT

Proportionnelle: la revoilà

L'élection du Conseil d'Etat selon le mode de la représentation proportionnelle est le problème politique qui a, depuis un siècle, agité la politique partisane du canton. Maintes initiatives, motions ont été débattues sur le principe et les modalités.



André Vernay

Elle refait surface par une proposition socialiste.

Le Groupe radical au Grand Conseil par la voix du député André Vernay, redéfinit la position radicale sur cette question.

«Le mode d'élection du Conseil d'Etat a durant tout le siècle passé suscité de multiples débats, de multiples votes puisque le peuple a dû se prononcer 5 x sur ce sujet.

Toutes les tentatives de modification ont été rejetées par le peuple.

Le Parti radical a de tout temps pris part plus qu'activement à

ce débat: au nom du respect des minorités nous avons chaque fois initié ou soutenu ces projets de réforme.

Certes l'introduction de l'élection du CE au système proportionnel créerait un certain nombre de problèmes très bien expliqués dans le rapport du CE et nous partageons les soucis qui y sont exprimés. Ils sont à nos yeux tous surmontables et une solution adéquate peut y être trouvée pour autant que nous placions l'intérêt commun au-dessus des intérêts partisans.

Certes le texte de l'initiative en autorisant les apparentements

et les sous-apparements par exemple, ne nous séduit pas à 100%.

- Cependant,
- par respect des minorités qu'elles soient politiques ou linguistiques
 - par respect des principes du pluralisme politique
 - par respect des combats menés par nos prédécesseurs
 - parce que ces principes ne souffrent à nos yeux aucune exception nous acceptons de soutenir ce texte.

André Vernay député-suppléant

FULLY

Assemblée générale du Parti radical mercredi 17 novembre à 20 h au café Le Cercle

- avec à l'ordre du jour
- Présentation des candidats et candidates au Conseil communal, Mme Dominique WALTHER, M. Didier RODUIT, M. Norbert MALBOIS;
 - Présentation des candidats et candidates au Conseil général
 - Présentation par M. Léonard BENDER, président du PRDVs, des trois objets fédéraux soumis au scrutin populaire le 28 novembre.



Yann Lambiel présente son nouveau spectacle « Délit de suisse »

à la Flore de Zotte (salle de la coopérative) à Ardon

Vendredi 12 novembre 2004
samedi 13 novembre 2004
vendredi 19 novembre 2004

Impertinences et caricatures, les personnalités de ce pays passent à la moulinette Lambiel!

Réservations au 027 306 12 06 ou www.floredezotte.ch



ÉCONOMIE

Sierre et les industriels

L'Union des industriels valaisans tenait ses assises annuelles à Sierre dans les locaux d'Alcan, sous la présidence de M. Stéphane Mischler.

Les industriels ont pris acte que l'année 2003 n'avait pas été une bonne année globalement avec une baisse de PIB

valaisan de moins 1%. M. Mischler a rappelé que le Valais était un canton industriel et qu'il fallait répéter constamment cette évidence. Dans son rapport annuel le secrétaire M. Frédéric Delessert, a mis l'accent sur la réalité sociale helvétique pour souligner que le démantèlement

évoqué par certains est contredit par les chiffres et par la croissance des prestations sociales fournies par les dix assurances du pays. La formation et la fiscalité ont été aussi au cœur des débats.

Mais le moment fort de la journée fut l'intervention du conseiller fédéral Pascal Couchepin qui s'est exprimé sur les problèmes de politique économique et plus particulièrement ceux ayant trait à son

département. Pour la petite histoire M. Couchepin était accompagné par un vice-ministre de Singapour, qui a pu nouer des contacts intéressants avec les industriels valaisans.



L'arrivée de M. Couchepin accompagné par le ministre de Singapour.

... UNE AUTRE IDÉE DE L'IMPRIMERIE ...

précurseur
Les précurseurs...
Les précurseurs de l'imprimerie numérique depuis 1990. Aujourd'hui notre nouveau parc machine noir-blanc a doublé sa productivité.

couleur
La couleur...
La couleur rentre en force, elle se démocratise et les prix deviennent toujours plus attractifs avec une qualité se rapprochant toujours plus de l'Offset.

confiance
La confiance...
N'hésitez pas à nous faire confiance, l'expérience est avec nous.

CALLIGRAPHY SA
Place de la Gare 6 - 3960 Sierre
E-mail: sierre@calligraphy.ch
Rue de la Dixence 20 - 1950 Sion
E-mail: sion@calligraphy.ch

AVIDOR VALAIS Le nouveau sécateur Felco 800 Action jusqu'au 31.12.2004

Rue du Stand 11
CH-3960 Sierre

Tél +41 27 456 33 05
fax + 41 27 456 33 07
tél mobile +41 79 428 99 29

E-Mail: valais@avidor.ch
Internet: www.avidor.ch

TREMP L'INTERIM

Tremp l'Interim est une association, sans but lucratif, ouverte aux demandeurs d'emploi.

Afin de compléter notre équipe, nous recherchons :

UN-E FORMATEUR-TRICE A 50% en technique de recherche d'emploi

Votre mission chez Tremp l'Interim :

Vous assurez le conseil et le suivi des recherches d'emploi des assurés, par:

- l'établissement de lettres de motivation personnalisée avec les personnes concernées
- l'établissement de curriculum vitae réalistes, efficaces, originaux en fonction des attentes des employeurs potentiels
- vos connaissances du marché du travail dans tous les secteurs de l'économie

Vous disposez :

- d'une formation dans les ressources humaines ou d'un CFC d'employé(e) de commerce
- d'une formation de formateur d'adultes ou équivalent
- d'une expérience professionnelle réussie de plusieurs années
- d'un goût marqué pour les relations humaines, du dynamisme, de l'énergie, des idées

Date d'entrée: dès que possible

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Fred Gerster, directeur Tremp l'Interim (tél. 027 722 05 50).

Les dossiers de candidatures (évent. avec plusieurs CV différents et présentation de salaire) sont à envoyer à la direction de Tremp l'Interim, rte du Levant 34, 1920 Martigny, jusqu'au 3 décembre 04 (www.trempinterim.ch).

VILLE DE SION

MISE AU CONCOURS poste à plein temps

La Ville de Sion met au concours un poste de

SECRÉTAIRE-COMPTABLE AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Conditions d'engagement:

- CFC d'employé-e de commerce, diplôme de l'école supérieure de commerce, ou titre jugé équivalent;
- langue maternelle française ; des connaissances d'allemand seraient un atout;
- maîtrise des programmes informatiques de base: Windows, Office (Word, Excel);
- quelques années de pratique souhaitées, de préférence dans le domaine comptable;
- capacité de travailler de façon indépendante;
- entretient et contacts faciles;
- avoir ou prendre domicile sur le territoire de la commune de Sion.

Traitement :

Classe 22 durant la première année, puis classe 21 de l'échelle des salaires de la Ville de Sion.

Entrée en fonctions : janvier 2005, ou date à convenir.

Le cahier des charges peut être consulté auprès du chef du service des Travaux publics, rue de Lausanne 23, qui se tient à disposition pour tout renseignement complémentaire (tél. 027 324 16 11).

Les offres manuscrites avec curriculum vitae, photo, références et certificats, doivent être adressées au secrétariat communal, Hôtel de Ville, Grand-Pont 12, 1950 Sion, jusqu'au 22 novembre 2004, avec l'indication sur l'enveloppe d'envoi de la mention: «Secrétaire-comptable au service des Travaux publics».

Toute offre remise hors délai sera écartée.

Sion, le 2 novembre 2004 L'Administration communale

VILLE DE SION

MISE AU CONCOURS

En fonction du prochain départ à la retraite du titulaire, la Ville de Sion met au concours un poste de

RESPONSABLE DE L'AGRICULTURE AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

D'une manière générale, le titulaire aura la tâche de veiller au respect des ordonnances par les exploitations agricoles et viticoles sur tout le territoire de la commune. Personne de terrain, le titulaire assurera les tâches de bureau et administratives décrites dans son cahier des charges.

Conditions d'engagement:

- être au bénéfice d'une formation de base complète (CFC ou formation jugée équivalente) dans le domaine administratif ou dans un domaine approprié pour cette fonction; une formation complémentaire serait un atout;
- être proche du monde agricole;
- avoir le sens des relations;
- avoir une rigueur de la gestion financière;
- avoir un sens aigu de la discrétion;
- avoir ou prendre domicile sur le territoire de la commune de Sion.

Bases de traitement:

Classe 19 de l'échelle des traitements de la Ville de Sion durant la première année, puis classe 18 de cette même échelle.

Entrée en fonctions: janvier 2005, ou date à convenir.

Le cahier des charges peut être consulté auprès du chef du service des Travaux publics, rue de Lausanne 23, qui se tient à disposition pour tout renseignement complémentaire (tél. 027/324 16 11).

Les offres manuscrites avec curriculum vitae, photo, références et certificats, doivent être adressées au secrétariat communal, Hôtel de Ville, Grand-Pont 12, 1950 Sion, jusqu'au 22 novembre 2004, avec l'indication sur l'enveloppe d'envoi de la mention: «Responsable de l'agriculture au service des Travaux publics».

Toute offre remise hors délai sera écartée.

Sion, le 2 novembre 2004 L'Administration communale

CONFEDERE

forum | abonnement | archives | pub | liens | impressum

Politique fédérale

La une

Culture

Débat d'idées

Politique cantonale et communale

Economie

Politique fédérale

Les gens

Valais

ACTUALITÉ

La RPT

La réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre cantons et la Confédération a pour ambition de revitaliser notre fédéralisme. J'ai participé durant plus d'une année à ce projet. Il est le fruit d'une longue réflexion, d'une collaboration approfondie entre représentants de tous les cantons et de la Confédération.

Permettez-moi de décrire brièvement quelques mécanismes vitaux pour notre pays. Sept tâches (parmi lesquelles les routes nationales) seraient de la compétence exclusive de la Confédération. Treize groupes de tâches, comme la formation scolaire spéciale, les moyens didactiques en matière d'éducation physique et de sport et l'amélioration des conditions de logement

seraient du ressort exclusif des cantons. Neuf groupes de tâches devraient relever d'une collaboration inter cantonale avec compensation de charges. C'est le cas par exemple de l'exécution des peines, celui des hautes écoles et encore tout le domaine des mesures collectives de l'AI. Douze tâches communes relèveraient de nouvelles formes de collaboration et de financement entre la Confédération et les cantons.

Incontestablement, cette réforme institue une collaboration plus rationnelle entre cantons et la Confédération. Elle offre le mérite d'écartier la pratique générale de l'arrosage. Les subventions ne seraient plus liées aux coûts, mais aux prestations. Je vous propose de voter OUI le 28 novembre et de

prendre ainsi en compte l'intérêt général du pays. Ne l'oublions pas: la somme des intérêts particuliers n'est jamais l'intérêt général, et dans ce projet l'intérêt général du pays est considérable.

Charles-Albert Antille
a. conseiller national



Charles-Albert Antille

VOTATIONS

Le malaise des complices en polarisation

Le 28 novembre prochain, le peuple se prononcera sur deux sujets d'une grande complexité: la péréquation financière intercantonale et la recherche sur les cellules souches embryonnaires.

Depuis peu, tous les partis politiques ont pris position. Les niveaux d'engagement sont à géométrie variable et reflètent le climat politique actuel. Au centre, deux partis assument leurs fonctions gouvernementales. Radicaux et PDC confirment les positions exprimées aux chambres fédérales. A nouveau, ils dévoilent un tempérament de besogneux des procédures parlementaires. Ils s'inscrivent en parfaite cohérence avec les positions préalablement défendues.

A contrario, les complices en polarisation, excellent dans l'opportunisme. En évitant soigneusement d'affronter l'assemblée des délégués, les populistes UDC, masquent leurs faiblesses (mots d'ordre décidés en catimini au comité direc-

teur). Quant à la gauche, soucieuse de masquer un profil fundi peu reluisant, elle passe sous silence la très nette opposition du groupe parlementaire à la loi sur les cellules souches embryonnaires (33/12). D'autre part, en disant non du bout des lèvres à la nouvelle péréquation financière, le PS ne prend pas le risque d'affronter ses ministres cantonaux. Ces objets de votation ne sont pourtant pas mineurs et exigent un réel courage politique, des débats vifs entre plusieurs visions de société. La péréquation soulève des enjeux institutionnels de premier ordre et la loi sur les cellules souches devrait animer des débats éthico-politiques enflammés. Encore faudrait-il que les complices en polarisation se forment une culture politique à la hauteur des ambitions gouvernementales qu'ils affichent...

Sébastien Leprat
Secrétaire politique

CONFEDERE

forum | abonnement | archives | pub | liens | impressum

Politique fédérale

La une

Culture

Débat d'idées

Politique cantonale et communale

Economie

Politique fédérale

Les gens

Valais

DU CÔTÉ DES CHAMBRES

Une action libérale coordonnée en faveur de la recherche sur les cellules souches

L'objet sur lequel le peuple se prononcera le 28 novembre prochain, à savoir la loi concernant la recherche sur les cellules souches embryonnaires, illustre à merveille la collaboration entre les partis de la grande famille libérale.

Dès la genèse du débat, le parti radical et le parti libéral ont en effet étroitement collaboré afin de trouver des solutions qui privilégiaient les contrôles face aux interdictions. J'ai notamment le souvenir d'avoir animé avec madame Barbara Polla, actuelle membre de la présidence du comité inter-parti «oui au progrès médical, oui à la recherche sur les cellules souches», une conférence de presse au cours de laquelle nous souhaitions afficher une unité d'opinion dès le stade de

la consultation. Par la suite, tout au long des débats menés en commission ou au plénum, notre convergence de vues s'est confirmée.

Afin d'illustrer concrètement le travail engagé au Parlement avec nos amis du parti libéral et qui a permis d'aboutir au projet de loi sur lequel le peuple se prononcera le 28 novembre, je souhaite insister sur un point



Felix Gutzwiller

important de l'actuel texte. Lors des discussions, d'importantes coalitions ont tenté d'interdire la recherche sur des cellules souches embryonnaires développées en Suisse tout en acceptant de l'autoriser sur des embryons développés à l'étranger. Radicaux et libéraux ne pouvaient pas accepter l'idée d'exporter des problèmes de conscience! Aussi se sont-ils engagés afin de trouver une solution qui permettait d'utiliser les embryons surnuméraires, développés lors des procédures de procréation médicalement assistée existantes en Suisse. Bien entendu, dans le souci constant de privilégier le libre arbitre de l'individu, nous avons également très tôt signifié qu'il appartenait aux géniteurs de décider en leur âme et conscience du sort de ces

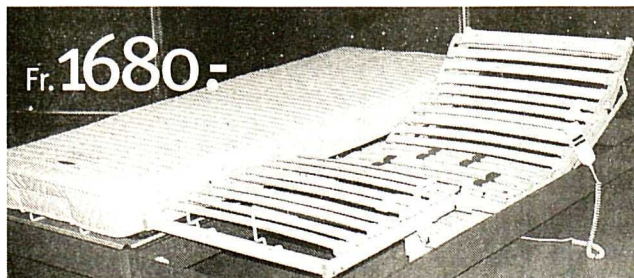
embryons surnuméraires. Les débats politiques sur des thèmes qui intéressent la bioéthique illustrent parfaitement les tensions politiques actuelles. Face à une coalition de l'immobilisme entre les anti-libéraux et les socialo-conservateurs, le PRDS et le PLS souhaitent progresser dans la recherche de solutions concrètes, avec le souci constant de répondre aux attentes de réforme et de maintenir la place de la recherche scientifique dans le peloton de tête sans toutefois écarter le débat éthique. L'exemple de la recherche sur les cellules souches embryonnaires est caractéristique de ce champs de tensions idéologiques.

Felix Gutzwiller
Conseiller national

EN BREF DE BERNE

La «Réforme de Bologne» vise à créer un espace européen de l'enseignement supérieur. En apposant sa signature au-dessous de la Déclaration de Bologne en 1999, la Suisse s'est engagée, avec 40 autres pays, à adapter les diplômés de ses universités et hautes écoles à de nouvelles normes internationales. Sur le fond, il s'agit d'introduire un système de diplômes universitaires comparables. Le modèle actuel d'études à cursus unique avec licence ou diplôme est remplacé par un système à deux cycles avec bachelor (baccalauréat académique) et master (maîtrise) et un système d'attribution de crédits en points ainsi que la modularisation des cursus d'études. Ce processus de réforme devrait être achevé d'ici à 2010.

Fr. 1680.-



1 ensemble literie électrique

20 à 50% sur les literies du stock et expo (matelas - sommiers - duvets)

meubles No 7 en VALAIS **decarte** saxon

027 743 43 43 - www.meubles-descartes.ch



La une

Culture

Débat
d'idéesPolitique
cantonale et
communale

Economie

Politique
fédérale

Les gens

Valais

PASCAL COUCHEPIN PÈLERIN

La Suisse à Saint-Jacques-de-Compostelle

Dans le cadre de MiraSuiza (www.mirasuiza.es), Pascal Couchepin s'est rendu en Galice pour inaugurer une exposition complétée par un livre.

Suiza y la migración (Imagine Ediciones), rédigé par onze Espagnols dont la célèbre Ana

Maria Matute, non seulement analyse la vie des émigrés hispaniques dans notre pays et leurs apports, mais est aussi le regard sur la Confédération de onze écrivains à l'œil aigu et humain. Les originales photos de Manuel Martin mettent en valeur beautés et diversités

helvétiques.

Des 300'000 Espagnols en suisse des années 70, il ne reste que 76'000, dont un tiers de Galiciens. L'ouvrage aborde également les aspects artistiques. Par exemple, Le Corbusier a influencé l'architecture espagnole, mais à présent on note l'empreinte de Calatrava dans les nombreuses villes suisses...

Lors d'une escale à Madrid, reçu par notre ambassadeur valaisan Armin Ritz, le conseiller fédéral a participé à une conférence de presse et a rencontré la ministre de la Santé, Elena Salgado, pour parler des cellules souches embryonnaires, thème sur lequel le peuple suisse aura à se prononcer le 28 novembre.



Petit déjeuner à Madrid: de droite à gauche, Mauro Reina, conseiller, Armin Ritz, ambassadeur, Pascal Couchepin, C. de Ceballos notre correspondante et J.M. Crevoisier, chef de presse.

Cisca de Ceballos

SUR LA BRANCHE



«Hibou, qui vole habilement, sans qu'on puisse le happer au collet, plaide le faux contre le vrai.»

PAUVRE LANGUE FRANÇAISE

La propension des médias à nous abreuer de messages publicitaires avec des slogans à consonance shakespearienne, comme: «the future is bright ...» ou ce quotidien valaisan qui, le lendemain de l'élection présidentielle américaine, titre à la une «the day after...», c'est en quelque sorte apporter de l'eau au moulin des partisans de l'enseignement de l'anglais comme deuxième langue dans nos écoles.

PLAISANTERIE DE MAUVAIS GOÛT

Le NF de samedi titre en une «Inch Allah» avec une caricature mettant en scène des terrassiers goguenards au milieu d'une plaine dévastée par des bombardements et demandant à Sharon: «dans quel trou faut-il le mettre?». La Bruyère ne disait-il pas qu': «il

y a une espèce de honte d'être heureux à la vue de certaines misères.»

BONNE BLAGUE - Le Ministère Public de la Confédération est sous le coup d'une enquête pénale... pour violation du secret de fonction. En quelque sorte une fuite à l'envers. Le hibou en claque le bec de rire!

FAUSSE BONNE IDÉE - Le président du PSS serait favorable à l'idée de professionnaliser la présidence des partis politiques... avec un financement de l'Etat. Le hibou lui soumet cette boutade de Churchill: «Parce que, quand il partit, Christophe Colomb ne savait pas où il allait; quand il arriva, il ne savait pas où il était... Et il a fait tout cela avec l'argent des autres!»

Le hibou

TRIBUNE LIBRE

Mon Dieu, que Martigny est une ville pénible!

Ainsi donc, 150 ans de régime radical bloquent n'importe quelle situation (voir l'Hebdo du 28.10.2004)! Mon Dieu, que Martigny est une ville moribonde! Qu'y faisons-nous encore? Il est vrai que 80 ans de régime socialiste, ont propulsé le bloc de l'Est au firmament du bien-être mondial. Et que dire de l'héritage social-démocrate dont l'Allemagne essaie de se sortir?

Imaginer ces pauvres Martignerains ne disposant d'aucune infrastructure digne de ce nom, c'est avoir la pensée troublée par une idéologie dépassée. Mais que fait Martigny pour ses citoyens: infrastructures modernes et en constante amélioration, administration et services communaux performants, aides directes aux crèches et structures d'accueil, embellissement constant de nos rues et avenues, soutien aux activités culturelles, sociales et sportives. Difficile en quelques lignes de

dire combien Martigny est une ville «pénible» à vivre.

Poussé par la responsabilité individuelle (vous dérange-t-elle à ce point au PS?), de nombreux citoyens ont entrepris la création d'associations d'entraide, de crèches, d'associations de quartier, la mise sur pieds de manifestations sportives ou culturelles et toujours avec le soutien des autorités communales.

La finalité du programme électoraliste socialiste est éloquente: parquons les aînés dans des homes (surtout, ne les laissons pas libres de leurs gestes comme tout être normal), créons des ghettos de logements subventionnés (hum! le bon fumet des agréables banlieues parisiennes), faisons fuir les vilains riches (il est tellement plus simple de ponctionner inlassablement la classe moyenne moins mobile).

Vous mentionnez les nombreux postulats que vous avez déposés et qui ont été refusés

par la majorité radicale. C'est oublier de dire que vos postulats ne frisaient pas l'innovation, mais plutôt le plagiat. Vous omettez de relever que vous vous êtes opposés à la reprise du moto-cross sur son emplacement habituel; les pratiquants (dont des jeunes) vous en remercieront.

En arriver au point de détruire le travail des autres, c'est faire un constat de faiblesse et d'échec. Si c'est là votre stratégie politique, elle s'approche de celle d'une droite extrême que vous dites combattre.

Martigny est une ville où la solidarité (entre toutes les classes sociales et les générations) existe, une ville qui a les moyens (financiers entre autre) de ses ambitions, une ville ouverte aux initiatives personnelles. Martigny est belle, Martigny peut encore devenir meilleure. Vive Martigny! Vive les Martignerains libres et responsables!

Philippe Imboden, Martigny

Initiative sur La Poste, regard sur une votation (presque) gagnée

Le 26 septembre le Valais-romand plébiscitait l'initiative populaire «Services postaux pour tous» à près de 75%. Certainement un cas unique dans l'histoire des initiatives. Unique également l'unanimité politique à son sujet, mis à part le Parti Libéral plus enclin à être le porte-voix des milieux de la droite économique suisse que de défendre l'attractivité de

l'économie valaisanne par la qualité de ses capacités logistiques.

Cette unanimité, au-dessus des éternels clivages partisans, fut si déroutante qu'elle parut suspecte aux yeux des opposants et autres démolisseurs de l'Etat, à l'image du Temps qui la qualifia de «soviétique».

Je me refuse à croire qu'un

seul de nos parlementaires, ou le Conseil d'Etat par son président, n'ait pas soutenu l'initiative par conviction mais par calcul politique. Leur disponibilité et leur engagement ne me laisse aucun doute. Je tenais, par ces lignes, à leur dire «MERCI». Comme je dis merci aux Valaisans pour leur attachement au service postal et à l'idée que je m'en fais.

REMISE DES PRIX

Gagnants du concours IUKB



D^r Eva Schuepbach, directrice de l'IUKB, M. Claude Morard, Mme Jeanine Gugler, M. Patrick Beldi, Dr Bernard Comby, président de l'IUKB et Me Jörn-Albert Bostelmann, avocat et notaire.

L'institut universitaire Kurt Bösch, hôte d'honneur de la Foire du Valais avait mis sur pied à cette occasion un grand concours avec le soutien de ses partenaires les plus fidèles.

Ainsi 1500 personnes ont rempli le bulletin de concours et répondu aux questions en lien direct avec l'IUKB. En date du 10 octobre dernier le tirage au sort a été effectué par un notaire assermenté qui a tiré 3 bulletins valables. Les lauréats de ce concours sont:

1^{er} prix: Jeanine Gugler de Vétroz gagne un bon cadeau de fr. 8000.- pour un voyage autour du monde

2^e prix: Claude Morard de Lens gagne un bon cadeau de Fr. 5000.- pour l'achat de meubles.

3^e prix: Patrick Beldi de Grand-Saconnex gagne un bon cadeau de Fr. 2000.- correspondant à un week-end VIP en Valais.

Et maintenant? Le fait est qu'une courte majorité des Suisses a rejeté l'initiative et je n'ai pas l'intention de faire une victoire d'une défaite, même courte. Mais on ne pourra ignorer que tous les cantons romands ont largement approuvé le texte de l'initiative, comme l'a reconnu le ministre de La Poste, M. Leuenberger. Ensemble nous devons main-

tenir pression, syndicale de mon côté et politique de la part de nos élus. Et là je sais que l'on peut compter sur eux.

Olivier Cottagnoud

Coördinateur romand
de la campagne
Syndicat de la Communication

La une

Culture

Débat d'idées

Politique cantonale et communale

Economie

Politique fédérale

Les gens

Valais

SIERRE

La « Blue Rage » sur la bonne voie

Il y a un peu plus d'une année, l'entreprise Melly Technologies SA avait présenté aux médias le prototype moto Blue Rage avec son cadre Monobloc Melly®. Cette innovation avait retenu l'attention de la presse spécialisée européenne.

Depuis cette date, des améliorations importantes ont été apportées à ce prototype qui aujourd'hui roule avec un moteur Rotax Bombardier. Les essais effectués à Pouilly en Auxois, sur circuit, prouvent

que cette moto a un avenir. Pour être concrétisé, ce projet avait nécessité le partenariat de confiance avec les institutions et entreprises suivantes: La Haute Ecole valaisanne, Alcan Aluminium Valais, Alcan CMIC France qui a usiné le cadre monobloc dans la masse d'un bloc d'aluminium de 450 kg à l'aide d'une fraiseuse numérique à grande vitesse. et au design de Paul-Eric Mariaval, de Paris. Les premiers résultats ont

confirmé le potentiel espéré. On s'approche en effet, tant dans la référence chronométrique que dans le comportement général de la moto, des sensations perçues ou ressenties sur circuit au guidon des modèles tels que Yamaha R1 et R6, une référence en la matière. Cependant, le travail pour obtenir un produit parfait est loin d'être terminé. Au niveau du comportement moteur, Gérard Melly, le concepteur de ce prototype, nous fait part de ses préoccupations quant à la brutalité de l'arrivée en puissance, des vibrations excessives. Les résultats du bilan de ces 18 mois d'essais sont réjouissants et confortent le concepteur dans ses convictions initiales au sujet du châssis. En effet, aucun défaut majeur ne s'est révélé au cours de cette année de recherche.



Essai sur un circuit français

DÉCÈS

Erwan Le Deunff, 4 ans, Veysonnaz; Jacqueline Koch, 62 ans, Champex; Ida Rouiller-Bellon, 97 ans, Troistorrents; André Théler, 83 ans, Sierre; Lina Vernay-Richard, 73 ans, Orsières; Odette Bachmann, 85 ans, Sion; Bernard Perruchoud, 94 ans, Chalais; Paul-André Bonvin, 56 ans, Sierre; Michel Chevallay, 50 ans, Lavey-Village; Léa Rudaz-Rudaz, 86 ans, Vex; Maurice Perraudin, 58 ans, Le Châble; Michel Peney, 75 ans, Monthey; Sophie Pacozzi-Fournier, 76 ans, Veyras; Nora Roetheli, 75 ans, Anzère; Elisa Rard-Granges, 86 ans, Fully; Alfred Pfammatter, 81 ans, Sion; Marcel Métrailler, 71 ans, Chippis; Loretta Pierroz-Turri, 86 ans, Aminona; Chne Marcel Michellod, 90 ans, Le Châble.

SUR AGENDA

Bourgeoisie Martigny: soirée des aînés de la Bourgeoisie de Martigny (70 ans et plus) le 24.11 à 17 h à la salle communale de Martigny. Inscr. 079 727 48 41.
Patinage artistique: 14.11 à la patinoire de Martigny compétition romande «Coupe libre» organisée par le Club de patinage artistique de Martigny et environs (CPM).
Club des Aînés: 25.11 dès 12 h à la salle communale de Martigny, Dîner des Aînés de Martigny et environs. Choucroute garnie, animations. Inscr. du lundi au vendredi, le matin, au 027 722 12 16.
Spectacle: 14.11 à 15 h Salle de gym Saillon «Clown Olive». En faveur de Terre des Hommes. Rés. 024 471 26 84.
Fondation Gianadda: 17.11 à 20 h visite commentée de l'expo «Trésors du Monastère de Sainte Catherine».

ENTREMONT

Des fanfares dynamiques

Dimanche, sous la présidence de Mme Anouck Pellaud Chambovey, les fanfares de la Fédération des fanfares radicales et socialistes d'Entremont tenaient leurs assises annuelles.



Après le tour d'horizon des activités écoulées, festivals sortie et concerts, tous réussis, on a relevé le bon recrutement dans les écoles de musique, la réussite du camp musical d'été de la Fouly et de bonnes perspectives d'avenir. En effet sous la présidence de Numa Dumoulin, un comité d'organisation est en place pour le festival de district 2005 à Bagnes. 2006 verra le rassemblement cantonal à Liddes. Dans les divers, le représentant à la fédération radicale cantonale M. Yves Reuse, releva la baisse constante des effectifs dans les fanfares mais parallèlement l'effort fait pour la formation de la jeunesse. En Entremont les quatre formations concernées affichent un excellent dynamisme!

RIDDES

David Max et ses photos

L'imposante bâtisse médiévale du Centre culturel de la Vidondée, sur les hauts de Riddes, abrite jusqu'au dimanche 27 novembre prochain les photographies de David Max. Superbe! D'entrée, l'ensemble des œuvres (des nus) nous invitent à s'en approcher, à les observer une à une, tant le mystère qu'elles dégagent est troublant. N'est-il pas simpliste d'assimiler une œuvre d'art au tempérament de son auteur? Dans le cas présent, à l'œil de celui-ci? Détrompons-nous, David est un garçon ouvert et chaleureux, au contact facile et sans ambiguïté. Ses photos, par contre, sont étonnamment retenues, pudiques, gardant en elles une part d'intimité que seul l'artiste s'arroge: c'est son jardin secret! Le visiteur qui espère trouver

dans ces photos de nus leurs formes académiques, voire érotiques ou davantage encore assouvir ses fantasmes, seront surpris, déçus peut-être? L'artiste n'a rien d'un voyeur. Au contraire! C'est à un art raffiné auquel David Max nous convie. Le décor, puis les jeux d'ombre et de lumière, la recherche des courbes ou positions du corps photographié, tout ce qui nous est présenté sublime ce dernier.

Délivré des pièges de l'immobilité que lui confère la pellicule, le sujet semble s'exprimer, frémir, se mouvoir. Est-il vivant? C'est là tout l'art qui habite David. Ses recherches constantes, son travail acharné afin d'affiner ses prises de vue, la mise en évidence du Beau, font de cet autodidacte un photographe atypique, plein de talent! Et on en redemande!

Térèse Faravel



David Max à la Vidondée, lors du vernissage.

BRÈVES

Le 13.11 2004 le CABV Martigny met sur pied la 29^e Corrida d'Octodure, course à pied ou à trottinette dans les rues de Martigny. Cette manifestation sportive débutera à 13 h avec le départ des catégories jeunesse. A 16 h 55 épreuve des dames-élites sur 5035 m et à 18 h 05 course des As hommes sur 7759 m. Dès 14 h 30 courses populaires hommes, dames, vétérans, cadets et juniors. Course de trottinette à 17 h 40, ouverte à tous. Rens. et inscriptions: www.corridaodotodure.ch ou M. J.-P. Terretaz 079 606 26 53.
 Le Prix 2004 des «Enfants de la Terre» ou «Prix Farinet» d'une valeur de Fr. 12'000 a été remis mardi, à Genève, à Sœur Emmanuelle «La chiffonnière du Caire». Ce prix, créé à l'époque par J.-L. Barrault et Madeleine Renaud, récompense la religieuse pour ce qu'elle fait pour les enfants les plus déshérités.



CONTHEY - Tél. 027 346 12 72 - Fax 027 346 61 18
 SIERRE - Tél. + Fax 027 455 83 83

CENTRE VALAISAN DU PNEU.